

# Fin des NAO 2016

## Explications et mises au point

Le syndicat CGT Soitec a finalement décidé de signer l'accord NAO après une ultime réunion de négociation le 30 juin avec la direction et les autres organisations syndicales. Voici les dernières avancées qui s'ajoutent aux mesures précédentes :

- **Garanties sur les augmentations du salaire de base :**
  - Pour les salarié(e)s « à l'attendu », Augmentation Individuelle [AI] strictement supérieure à 30€ (auparavant possibilité d'avoir 0% au mérite et donc uniquement 30€)
  - Pour les salarié(e)s « partiellement à l'attendu », mesure en moyenne au moins égale à l'application de l'accord NAO 2015 (moyenne à 1/3 de l'enveloppe en % par CSP)
- Prime collective pour le personnel des fonctions SG&A non concerné par les PSO revalorisée à 700€ (au lieu 500€ auparavant)
- Une AI automatique à la moyenne sera appliquée pour les salarié(e)s revenant de Congés Parentaux à temps complet de 1 an et plus (avant aucune garantie). Cette revendication portée par la CGT depuis des années est une réelle avancée pour celles et ceux qui décident de s'occuper de leurs enfants et qui, par le passé, en payaient les conséquences financièrement sur leur salaire de base et se retrouvaient « décrochés ».
- Une clause de revoyure sera prévue au bout d'un an pour étudier la pérennité des PSO 335 (avant, uniquement la garantie de ne pas perdre la première année par rapport à la prime de production pour ceux qui la touchent actuellement).

Comme vous le savez, l'avis des salariés était mitigé avant cette dernière réunion (50% - 50% pour ou contre la signature lors de notre dernière AG). C'est pourquoi nous avons estimé légitime de continuer à nous engager pour obtenir ces dernières propositions. Ainsi après une nouvelle consultation de nos syndiqués et de nombreux salariés de toutes les CSP, de la salle blanche et des bureaux, **nous estimons qu'il y a maintenant une majorité pour signer cet accord NAO 2016.**

Nous profitons également de cette communication pour faire jouer notre droit de réponse envers le syndicat CFE-CGC accusant les deux autres syndicats d'avoir « mis la pression » sur la direction pour la mise en place d'une « augmentation discriminante en fonction de votre CSP ». Rappelons tout d'abord quelques chiffres :

Catégorie	Salaire brut mensuel	Dernière proposition		Ancienne proposition
		Total mensuel €	Total en %	AI 1,5 %
Opérateur	1720	40	2,34%	26
ETAM	2400	44	1,85%	36
Cadre C2	3507	51	1,46%	53
Cadre Filière	5002	60	1,20%	75

Ensuite, posons-nous une question qui mérite réflexion et un peu d'esprit critique pour y répondre : **pourquoi l'alpha et l'oméga de toute augmentation salariale serait l'application d'un pourcentage unique ?**

Il existe deux extrêmes dans les dispositifs d'augmentation : d'une part l'application du pourcentage unique pour tous qui d'année en année augmente mécaniquement l'écart entre bas et hauts salaires et d'autre part, l'augmentation générale pour tous en €.

La CGT Soitec n'a jamais revendiqué cette seconde solution mais a accepté (signature des accords NAO 2015 et 2016) des mesures permettant un équilibre entre ces deux dispositifs basiques que nous estimons inadaptés : mise en place d'une AI en % avec soit l'intégration d'une prime conditionnée ré-intégrable (220€ pour tous en 2015), soit la mise en place d'un plancher en € conditionné au mérite (30€ « à l'attendu » cette année).

Ensuite nous rappelons une nouvelle fois, qu'en aucun cas notre syndicat n'a demandé à la direction de mettre ce talon de 30€ au détriment des cadres de filière. D'autres solutions à budget constant ont été proposées par la CGT Soitec tout en revendiquant en parallèle l'augmentation de la PSO (+1 %) non conditionnée à l'EBITDA pour cette même population des cadres de filière. La direction a pris ses responsabilités en les refusant.



**La très grande majorité des ingénieurs et des techniciens qui ont été consultés et qui nous ont donné spontanément leur avis sont aujourd'hui pour la signature de l'accord** donc nous nous étonnons que la CFE-CGC ne prenne en compte que le positionnement des cadres de filière, dont nous comprenons et entendons le mécontentement vis-à-vis de la direction, mais ceci sans tenir compte de l'ensemble des salariés qu'elle est censée représenter (techniciens et ingénieurs / cadres). D'après leur chiffre leur positionnement repose sur une consultation de seulement cinquante salariés dont 66% étaient contre la signature soit une trentaine de personnes...

**Nous sommes également surpris que des termes comme « discrimination », « lutte de classe » ou plus marrant encore de « communisme »** (lancé avec ardeur par un manager lors de la réunion de son service concernant les NAO) **puissent être prononcés par certains.** Nous invitons ces personnes à garder leur sang froid [tout va bien se passer ☺] et à relire les définitions de ces termes pour les utiliser à bon escient. Où est la discrimination pour un ingénieur C2 ou même C3 à 3500€ brut qui va perdre 2€ sur son augmentation annuelle avec la mise en place du plancher (cf. tableau) et qui bénéficiera d'une PSO moyenne annuelle comprise entre 1300€ et 1500€ ? Et pour un cadre de filière qui bénéficiera d'une augmentation de son salaire de base 50% plus élevée que celle d'un opérateur (cf. tableau) ?

Pour celles et ceux qui souhaiteraient donc [pourquoi pas !] s'initier à la « conscience de classe », **les ingénieurs syndiqués ou sympathisant de la CGT rappellent à ces mêmes ingénieurs, qu'ils ne doutent pas un instant qu'ils font partie de la même classe sociale que les opérateurs ou que les techniciens.** Ne pas le penser est méconnaître la réalité du salariat et son évolution. Ces derniers trouvent même, c'est là où le bât blesse (...), que **la proposition de la direction, en dehors de la taille de l'enveloppe consacrée aux augmentations par rapport aux mesures annexes, est équilibrée quant à sa répartition entre CSP.**

**Etrange et même indécent de considérer qu'il est plus scandaleux de garantir une augmentation de 30€ à un bas salaire dont le travail est reconnu (« à l'attendu ») que de mettre en place l'« incentive plan » avec ses dizaines de millions d'actions gratuites et ses 1,2 millions d'€ pour quelques dizaines de personnes.** C'est ce que fait la CFE-CGC qui n'a jamais dit un mot sur ce dispositif et sur lequel nous considérons avoir fait notre travail le mieux possible en le portant seul à la connaissance de tous les salariés, en le critiquant sans détour jusqu'au plus haut sommet de l'Etat et en obtenant même une revue à la baisse de son contenu (il reste encore malgré tout beaucoup à faire...). **Donc oui, on aurait aimé que ceux qui regardent vers le bas avec tant d'envie et certains clichés sachent aussi regarder vers le haut et également se faire entendre quand des salariés ont le courage de sortir du rang pour dénoncer les vraies injustices.** Les discussions au café ne suffisent pas quand on est vraiment mécontent...

Après avoir ignorés tant de salariés durant les premières réunions NAO 2016, la direction a dû tenir compte de leur mécontentement, de leur mobilisation et de leur solidarité pour ré-équilibrer ses propositions. **Nous insistons sur le fait que ces salariés ont toujours été très respectueux vis-à-vis de leurs collègues non mobilisés, ont été très professionnels en travaillant assidument entre les périodes de débrayages et n'ont jamais eu la volonté de « pourrir » le mouvement.**

**Aujourd'hui notre syndicat assume de signer un accord imparfait** qui, nous le maintenons, fait trop la part belle à l'individualisme plutôt qu'au collectif via la généralisation des PSO et nous le regrettons. Bien entendu ces primes représentent de l'argent supplémentaire pour les salariés concernés, tant mieux, c'est aussi pour cela que nous le signons mais la TRANSFORMATION est encore loin, loin... **La CGT Soitec a accepté des compromis en estimant défendre l'intérêt du plus grand nombre et en considérant que tous les salariés de cette entreprise, à leur niveau, contribuent à l'activité et contribueront à ses futurs succès...** N'hésitez pas à réagir et à nous solliciter car nos positionnements sont issus de vos retours et de votre implication. Merci à celles et ceux qui l'ont déjà fait quel que soit leur avis.

La CGT Soitec, le 8 juillet

<http://cgt-soitec.reference-syndicale.fr/>